



Travailleur temporaire, passage de CDD en CDI

Par **Ydo**, le **08/10/2010** à **15:23**

BOnjour,

Je suis employeur et je suis dans la situation suivante avec une candidate étrangère que je veux embaucher très rapidement.

Elle a son titre de séjour jusqu'à mi décembre.

Elle a le statut de travailleur temporaire jusqu'au 10 oct 10, qu'elle avait avec son précédent employeur qui l'employait en CDD.

Je voudrais l'embaucher au 11 oct 10 en CDI.

Quelles sont les démarches à faire? Puis-je embaucher cette personne et qu'elle commence à travailler dès lundi, car elle ne pourra pas en soit travailler dès le 11 oct.

Merci pour vos réponses